Image not found or type unknown

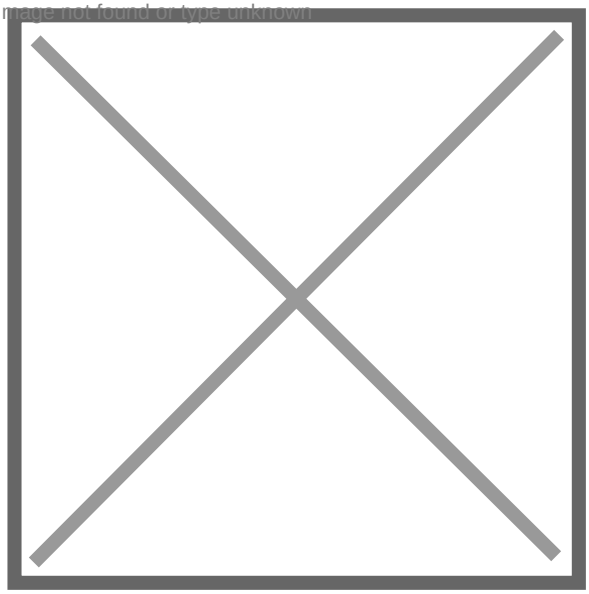

Congé parentale à monaco pour francaise

Par **stefany04**, le **19/04/2009** à **20:26**

Bonjour,
Voila ma situation
Je suis francaise mariée à un francais et heureuse maman d'une petite fille de deux mois et demie .
En raison du travail de mon mari à Monaco notre residence principale et Monaco en appartement de fonction .
Je suis salarié dans une entreprise Francaise à Nice
Et à ma grande surprise je n'es pas le droit au congé parentale en france vu ma residence à monaco
Et à Monaco ont me dit" vous etes francaise" donc je n'es droit à rien !!!
Je tient a dire que les choses doivent changer !
Nous sommes francais ont payent des impots , ont aiment notre pays
et nous sommes devenus des etrangers en france !
A monaco nous ne sommes pas chez nous egalement et les portes se ferme des deux cotés !
Quel recours si il y a ?
Merci beaucoup pour vos eventuels conseils meme si je sais bien quel sera votre reponses !
cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés